

Favoriser l'inclusion des enfants, de leurs familles dans leur diversité en EAJE et soutenir le développement de leur pouvoir d'agir

Numéro formation

20

Pré-requis

Tout professionnel en situation d'accueil et d'accompagnement de jeunes enfants et de leurs parents en EAJE

Description

Dès la période d'adaptation et parfois après, les équipes nous interpellent à propos de certains enfants et/ou de leurs familles qui les questionnent, voire les inquiètent. Certains clignotants concernant les signes d'alerte des troubles envahissant du développement et/ou des signes de souffrance psychiques sont présents (retrait relationnel, absence de jeu ou destruction systématique des jeux, etc.)

Nous verrons dans un premier temps comment repérer ce qui peut relever de troubles envahissant du développement ou d'un signe de souffrance chez l'enfant et comment il est possible d'accompagner chacune des deux situations.

Cette formation se donne pour objectif d'élargir la question du repérage et d'une prévention prévenante en s'intéressant au concept d'inclusion (inclusion d'enfants handicapés, de publics précarisés ou venant d'autres cultures, etc.). L'accueil de tous en adaptant le milieu et nos pratiques permet de redonner à chacun, enfant, familles mais aussi équipes, du « pouvoir d'agir ».

Objectifs

- ? Répondre aux besoins des familles, des enfants dans leur diversité dans le respect du cadre légal réglementaire, concernant l'accueil en EAJE
- ? Savoir accompagner les familles autour d'un projet pour l'enfant
- ? Apprendre à mieux repérer les signes de risque ou de souffrance chez le jeune enfant
- ? Se sentir légitime pour travailler avec la diversité des familles et des enfants en situation d'inclusion
- ? Comprendre l'importance de la réflexion de l'équipe : le portage psychique
- ? Savoir proposer des outils adaptés au niveau de développement de l'enfant
- ? Connaître les principes d'accompagnement centré sur le développement du pouvoir d'agir
- ? Etayer ses pratiques d'accompagnement contribuant à l'inclusion et au développement du pouvoir d'agir de la personne accompagnée.

Modalités pédagogiques

- ? Apports théoriques avec documents de synthèse et de référence
- ? Règles de confidentialité et de discrétion professionnelles
- ? Supports audio et vidéo
- ? Aides mémoire et fiches pratiques – Jeux pédagogiques.
- ? Ateliers de mises en situation
- ? Evaluation individuelle des acquis de la formation (quiz)

Coût

[Nous consulter](#)

Durée

14 heures - 2 jours

Intervenant

Sophie MARCHAND – Psychologue et Formatrice